

SOMMAIRE

- ◆ Éditorial
- ◆ Clinique des réfugiés
- ◆ Capsule
d'information : Santé
des réfugiés
- ◆ Santé des médecins
- ◆ Quoi de neuf en
GMF?
- ◆ Table régionale des
adjoints
administratifs en
GMF
- ◆ Portrait des efforts
de prise en charge
par les médecins de
famille lavallois
- ◆ Accès Adapté
- ◆ Des nouvelles du
comité directeur du
DRMG de Laval
- ◆ Nouvel accès aux
outils d'encadrement
clinique du CISSS de
Laval
- ◆ Plan régional
d'effectifs médicaux
(PREM) 2016
- ◆ Vœux de bonne
année!

ÉDITORIAL du chef du DRMG

Bon début d'année à tous,

L'année 2016 ne sera pas de tout repos pour les groupes de médecine de famille (GMF) et les cliniques médicales de Laval. De nombreux défis les attendent.

Premièrement, le taux d'inscriptions demeure un des objectifs principaux que nous devons tout chacun réaliser. Rappelons que pour nous soustraire à l'application de la Loi 20, il faut inscrire 85 % de la population du Québec d'ici le 31 décembre 2017.

Le taux actuel d'inscriptions étant d'au plus 70 %, cela signifie qu'il va falloir continuer d'inscrire activement de la clientèle. Chaque médecin devrait augmenter de 7,5 % par année sa clientèle pour les deux prochaines années. Encore une fois, un effort particulier est demandé aux médecins qui ont moins de 500 patients d'atteindre minimalement ce niveau d'inscription au cours des deux prochaines années.

Par ailleurs, depuis novembre 2015, le Programme de financement et de soutien professionnel des groupes de médecine familiale est en vigueur.

Ce programme introduit l'obligation pour tout GMF d'obtenir un taux d'assiduité de 70 % la première année d'application et de 75 % la deuxième année. Le taux devant être de 80 % le 1^{er} octobre 2017.

Actuellement, le taux régional pour l'ensemble des GMF de Laval est de 75 % ce qui est en dessous de la moyenne québécoise, mais comparable aux régions fortement urbaines (Montréal, Montérégie).

Pour améliorer ce taux, chaque GMF devra mettre sur pied des mesures pour donner un accès privilégié à sa clientèle pour éviter qu'elle ne consulte ailleurs.

Différentes interventions seront discutées lors des rencontres de la Table régionale des médecins en GMF pour que nous puissions atteindre l'objectif de 80 % d'assiduité.

L'accès adapté qui est une des meilleures façons d'améliorer l'assiduité doit devenir la norme dans nos GMF. Le processus est déjà bien enclenché à Laval et on estime à 30 % les médecins en GMF à Laval qui ont adopté cette façon de pratiquer. Le mouvement doit se poursuivre et s'intensifier au cours des deux prochaines années.

D'autres défis nous attendent sûrement, mais ces défis-là sont ceux que nous devons prioriser si nous voulons dire :

Mission accomplie : Adieu la Loi 20!

À bientôt,

Jacques Blais, M.D.
Chef du DRMG de Laval

Clinique des réfugiés

L'arrivée des réfugiés syriens en grand nombre durant les dernières semaines de décembre a permis de constater à quel point les médecins omnipraticiens peuvent se mobiliser rapidement pour venir en aide au réseau.

Malgré l'approche du temps des Fêtes, 35 médecins ont répondu présents lorsque le Département régional de médecine générale (DRMG) de Laval les a contactés pour savoir s'ils seraient disponibles pour accueillir les réfugiés dans une clinique leur étant destinée.

La clinique qui se tenait au sous-sol du CARL sera déménagée à compter **du 16 janvier 2016** au :
CISPLOI de Laval
4250, boulevard Dagenais Ouest, Laval
Numéro de téléphone : 450 687-5690, poste 64901

Tous les réfugiés sont invités à se présenter à cette clinique dans les 72 heures qui suivent leur arrivée au Canada. Leur présence est cependant volontaire.

Si des réfugiés syriens devaient se présenter à votre clinique, vous pouvez les référer à cette clinique spécialisée qui a tout le personnel indiqué pour leurs besoins.



Capsule d'information : Santé des réfugiés

Compte tenu de l'arrivée d'un nombre important de réfugiés syriens dans notre région, la présente se veut une capsule d'information sur la couverture de santé des immigrants.

Tous les immigrants, exception faite des travailleurs agricoles saisonniers, sont assujettis à un délai de carence de trois mois (90 jours) suivant leur arrivée au pays. Pendant cette période, aucune couverture de santé n'est disponible pour ces patients, à l'exception des exemptions pour les soins concernant :

- ◆ une maladie pouvant avoir un impact sur la santé publique;
- ◆ les problèmes de santé reliés à un acte de violence;
- ◆ la périnatalité (incluant contraception et avortement).

Les visiteurs, les migrants « entre deux statuts », et les « sans-papiers » ne bénéficient d'aucune couverture de santé.

Capsule d'information : Santé des réfugiés (suite)

Le tableau ci-dessous se veut un outil créé afin de vous assister dans la détermination de la couverture de santé de votre patient en fonction de son statut migratoire.

Couverture de santé en fonction du statut migratoire

1. « IMMIGRANT »	<u>Le délai de carence est-il en cours?</u>	Oui	Aucune couverture de santé sauf exemptions. ¹ Adapter le plan de soins.
		Non	Admissible à la RAMQ. ²
2. « RÉFUGIÉ »	<u>Réponse positive reçue?</u>	Oui	Admissible à la RAMQ. ²
		Non, en attente de réponse	Admissible au PFSI ³
		Non, refusé	Aucune couverture de santé.
3. « PARRAINÉ »	<u>Réponse positive reçue?</u>	Oui	Admissible à la RAMQ. ²
		Non; en attente de réponse ou demande n'ayant pas encore été déposée	Aucune couverture de santé.
4. « TOURISTE » ou « VISITEUR »	Certains patients en processus d'immigration présentent ce statut, même s'ils ne sont pas touristes à proprement dire.		Aucune couverture de santé.

- Exemptions pour les soins concernant : une maladie pouvant avoir un impact sur la santé publique, les problèmes de santé reliés à un acte de violence ou la périnatalité (incluant contraception et avortement).
- Advenant que le patient n'ait pas sa carte Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ) en sa possession, faire une demande d'autorisation temporaire en téléphonant au 514-864-3411.
- Le programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) offre aux demandeurs d'asile, aux personnes sous moratoire et aux victimes de la traite, une couverture temporaire, financée par le gouvernement fédéral, et déterminée en fonction du pays d'origine qu'on divise comme suit :
 - ♦ pays d'origine dit « sécuritaire » : le programme couvre les soins concernant une maladie pouvant avoir un impact sur la santé publique;
 - ♦ pays d'origine dit « non sécuritaire » : le programme couvre les soins concernant une maladie pouvant avoir un impact sur la santé publique ainsi que les soins essentiels.

La liste complète des pays est disponible sur : <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reforme-surs.asp>. Bien que pour les pays dits « sécuritaires », les soins soient principalement couverts par la RAMQ depuis juin 2012, il est de mise de facturer tout d'abord à la Croix-Bleue Medavie (qui assure la gestion des remboursements pour le PFSI), puis de facturer les soins non remboursés à la RAMQ.

Capsule d'information : Santé des réfugiés (suite)

Il est possible de vérifier la date d'expiration du PFSI de votre patient sur : <http://provider.medavie.bluecross.ca/group/provider/registration>. Au cas par cas, il vous est aussi possible de rédiger une lettre demandant la continuité de la couverture de santé en collaboration avec le travailleur social du patient.

En terminant, compte tenu de la prévalence des hépatites virales en Syrie (prévalence intermédiaire, entre 2 et 4 % pour l'hépatite B et élevée, à plus de 3,5 % pour l'hépatite C), il me semble pertinent dans le contexte de vous informer que la Clinique Accueil Santé de Laval offre une expertise en première ligne pour l'évaluation de vos patients aux prises avec une hépatite virale chronique (hépatite B et hépatite C). Les demandes de consultations peuvent y être télécopiées au 450-696-1127. Pour des questions cliniques plus précises, il est possible de me contacter directement aux coordonnées figurant ci-dessous.

Dre Geneviève Côté, Clinique Accueil Santé de Laval
Ligne directe pour les médecins : 450-903-0127 poste 101
Courriel : gcotemd@accueilsante.org

Crédits: Zoé Brabant, externe en médecine à l'Université de Montréal, 2014.

Santé des médecins

Le programme Santé des Médecins de Laval existe toujours. Dernièrement, une demande a été faite par la docteure Sandra Roman qui pilote le projet avec le DRMG de Laval à l'effet d'ouvrir aux spécialistes qui se cherchent un médecin de famille.

Les médecins qui ont donné leur nom pour suivre des collègues omnipraticiens ont donné leur aval à cette demande. Le programme sera donc dorénavant offert aux médecins spécialistes.



Quoi de neuf en GMF

Le nouveau cadre de référence promis par le MSSS depuis plusieurs mois a été mis en application le 16 novembre dernier.

Grand changement; il s'agit maintenant d'un programme et non d'un cadre de référence. Les modalités d'application ont changé et les cliniques hors établissements feront désormais affaire directement avec le Ministère.

Le DRMG sera impliqué dans la démarche, car il devra recommander les GMF qui feront la demande d'adhésion au programme.

Le DRMG est présentement à élaborer des critères objectifs qui permettront une évaluation des GMF et leur recommandation future.

Tous les GMF de la région de Laval doivent faire une nouvelle demande d'adhésion au programme d'ici le 31 mars 2016. Le DRMG offrira de l'aide à ceux qui le demanderont.

Si vous êtes une clinique non accréditée en tant que GMF, vous pouvez aussi consulter le nouveau programme qui permet à des GMF de 6 000 inscriptions de devenir un GMF, ce qui ouvre la porte à de plus petits milieux.

Vous pouvez vous procurer le nouveau programme sur le site du MSSS ou en écrivant à l'adresse courriel du DRMG.

Le DRMG de Laval



Table régionale des adjoints administratifs en GMF

À la demande de la Table régionale des médecins GMF, le DRMG a créé la table régionale des adjoints administratifs en GMF dont le but est de faire connaître, entre autres, les nouveaux enjeux du programme GMF ainsi que les impacts de l'entente MSSS-FMOQ sur le fonctionnement des cliniques.

À ce jour, deux rencontres se sont tenues et les adjoints ont beaucoup apprécié les échanges ainsi que les possibilités d'entraide offertes par la table. Il y a été question du lissage des rendez-vous et de la réorganisation des systèmes téléphoniques.

Six rencontres sont prévues d'ici juin 2016. Il y sera question de l'implantation de l'accès adapté, de l'impact sur la prise des rendez-vous, de la location des bureaux en partage et de l'organisation que cela implique, des redditions de comptes budgétaires, des plans de développement des cliniques et la planification des arrivées de nouveaux médecins ainsi que des retraites.

La Table régionale des médecins en GMF suit activement les travaux de cette table.

Le DRMG de Laval



Portrait des efforts de prise en charge par les médecins de famille lavallois

Date	Lieu	Nombre de patients inscrits et admissibles à la RAMQ	Tous les patients inscrits auprès d'un médecin de famille de la région	Variation ³	Patients de la région inscrits auprès d'un médecin de famille ⁴	Variation	% inscriptions
avr-15	Laval	408311	1 270524		N/A		N/A
	Province de Québec	7875427	1 5418640		N/A		68,8%
sept-15	Laval	408311	1 280278	9754	2,39%		N/A
	Province de Québec	7875427	1 5492900	74260	0,94%		69,7%
nov-15	Laval	411018	2 282966	2688	0,65%	270258	65,8%
	Province de Québec	7888312	2 5541770	48870	0,62%		70,3%

1: donnée 2013

2: donnée 2015

3: variation depuis la dernière période

4: 3% des patients suivis par un médecin de famille lavallois habitent dans une autre région que Laval

L'effort des médecins de Laval pour inscrire la population est visible et se situe au-dessus de la moyenne québécoise. Par contre, notre taux global d'inscriptions demeure en dessous de celui du Québec.

Il faut donc continuer les efforts que nous déployons actuellement et ne pas oublier que nous devons atteindre 75 % de taux d'inscriptions pour décembre 2016.

Dre Geneviève Côté, Clinique Accueil Santé de Laval

ACCÈS ADAPTÉ



Le projet accès adapté, tel que nous le connaissons, et qui est le pilier de la réponse aux ententes MSSS-FMOQ, tire à sa fin. Bien que certains travaux se poursuivent après le 31 mars 2016, d'autres services seront terminés. Il s'agit de l'évaluation de la clientèle médicale ainsi que des modifications à apporter à la pratique pour répondre à l'accès adapté.

Le premier objectif du projet a été atteint et même dépassé.

Le deuxième et le troisième objectif sont cours et seront atteints pour le 31 mars 2016 comme prévu.

Un Colloque se tiendra le 18 mars pour transmettre les connaissances qui ont été développées ainsi que les outils d'évaluation et d'implantation de l'accès adapté et de la réorganisation des cliniques. L'inscription est gratuite pour vous et votre personnel. Les places étant limitées, surveillez les inscriptions qui commenceront en janvier 2016.

Pauline Couture
Médecin Conseil

À inscrire à votre agenda
18 mars 2016
de 8h à 16h

COLLOQUE CHÂTEAU ROYAL
3500, boul. du Souvenir, Laval

Crédit FMOQ en attente ✓
Chaque participant recevra le guide d'implantation ✓
Détails pour inscription et programme (à venir) ✓

DRMG DE LAVAL
Centre d'appui de santé et de services sociaux de Laval Québec

Des nouvelles du Comité directeur du DRMG de Laval

Démission

C'est avec regret que je vous annonce la démission de la docteure Danielle Soulière, qui travaille au GMF Médi-Centre Chomedey et au Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, de son poste au sein du comité directeur du DRMG de Laval. La docteure Soulière en était à son deuxième mandat avec nous.

Au nom de tous les membres du DRMG de Laval, je la remercie pour son implication dans l'organisation des services médicaux de première ligne à Laval au cours des huit dernières années.

Nouvelle arrivée

C'est avec joie que je vous annonce l'arrivée de la docteure Anne-Marie Saey au sein de l'équipe du Comité directeur du DRMG de Laval. La docteure Saey occupera le poste laissé vacant par le départ de la docteure Soulière.

La docteure Saey occupe les fonctions de médecin au sein du Département de l'urgence au CISSS de Laval depuis plusieurs années. L'apport d'un médecin de ce département sera fort utile, entre autres dans le contexte où nous devons, pour améliorer la fidélisation de nos GMF, organiser le transfert des P4 et P5 de la salle d'urgence vers leur GMF d'appartenance.

Merci à la docteure Saey pour son implication future au comité directeur du DRMG de Laval.

Jacques Blais, M.D.
Chef du DRMG de Laval



Nouvel accès aux outils d'encadrement clinique du CISSS de Laval

Les outils cliniques produits par le CISSS de Laval sont maintenant facilement repérables par le catalogue de la Bibliothèque CISSS de Laval, Cliquez Clouzot!

À ce jour, plus de 300 outils cliniques y ont été intégrés (les ordonnances collectives (OC), les règles d'utilisation des médicaments (RU), les protocoles infirmiers (PI) et interdisciplinaires (PID) et les règles de soins infirmiers (RSI), des trousseaux cliniques, etc.. Les outils cliniques sont disponibles par le site Web <http://www.lavalensante.com> (« Accès rapide » « Documentation » « Outils cliniques ») ou encore, directement par le catalogue (<http://catalogue.cssslaval.qc.ca>) (lien rapide « Outils cliniques »). N'hésitez pas à faire un favori!

Pour obtenir du soutien et pour accompagner les membres de vos équipes, n'hésitez pas à communiquer avec Josée Noël, technicienne en documentation, au 450 975-5493, lui envoyer un courriel à l'adresse biblio.csssl@ssss.gouv.qc.ca, ou venir en personne au local RC-43 à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, et ce, du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h 30.

L'équipe de la Bibliothèque CISSS de Laval

The infographic is titled "POUR ACCÉDER AUX OUTILS CLINIQUES PAR LE SITE WEB DE L'ÉTABLISSEMENT". It lists the following items: Ordonnances collectives (OC), Protocoles infirmiers (PI), Protocoles interdisciplinaires (PID), Règles de soins infirmiers (RSI), Règles d'utilisation des médicaments (RU), and Etc. Below this list, it says "VEUILLEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES". The steps are: 1. Go to www.cssslaval.qc.ca. 2. Click on « Documentation / Outils cliniques... ». 3. Click on the hyperlink **Cliquez ici!**. 4. Click on « Outils cliniques ». 5. Perform a search starting with « Chercher dans la liste ».

Plan régional d'effectifs médicaux (PREM) 2016



La région de Laval a, cette année, la possibilité de recruter au PREM 2016, 33 médecins dont 26 nouveaux facturants et 7 retours de région.

Parmi les nouveaux facturants, un poste doit être réservé à l'enseignement de l'UMF de la Cité-de-la-Santé (PEMU) et deux candidats ont été sélectionnés pour le Département de l'urgence du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

Il restait donc 23 postes à distribuer aux 17 sites cliniques qui en avaient fait la demande.

Soixante-huit candidats ont postulé pour ces 23 postes. Des entrevues ont été réalisées par les médecins membres du comité directeur du DRMG de Laval pour chacun des candidats. Des critères objectifs, déterminés à l'avance, ont été utilisés pour établir un pointage qui a permis de procéder au choix final.

Dans un but d'équité et en tenant compte des besoins de la région, les médecins ayant participé aux entrevues ont sélectionné les 23 candidats. Ce choix a par la suite été entériné par comité directeur du DRMG de Laval.

Au moment d'écrire cet article, une nouvelle directive du ministère de la Santé et des Services sociaux oblige tous les DRMG, à moins de cas exceptionnels, à émettre des avis de conformité par sous-territoires selon les normes ministérielles. La région de Laval compte deux sous-territoires.

Jacques Blais, M.D.
Chef du DRMG de Laval



Vœux de bonne année!

Les membres du comité directeur du DRMG de Laval sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2016.

Quelle soit source de belles et conviviales rencontres, d'avancées de nos projets et du bien vivre dans notre région.

Au plaisir de vous revoir prochainement lors de nos évènements et de nos réunions.

Les membres du comité directeur du DRMG de Laval



Membres du comité directeur du DRMG de Laval

Dr Jacques Blais
Chef du DRMG de Laval
GMF Ste-Dorothée

Dr Claude Fréchette
Centre médical Monteuil
GMF Laval

Dre Line Desrosiers
CLSC du Marigot (UMF)

Dre Pauline Couture
Médecin conseil au DRMG
CISSS de Laval

Dre Geneviève Côté
Clinique Accueil Santé de Laval

Dre Suzette Guirguis
Hôpital de la Cité-de-la-Santé

Mme Caroline Barbir
Présidente-directrice générale
CISSS de Laval

Dre Lucie Opatrny
Directrice des services professionnels
CISSS de Laval

Dre France De Carufel
Centre médical Jolibourg
GMF des Boisés-Jolibourg

Dre Anne-Marie Saeys
Urgence, CISSS de Laval

Département régional de médecine générale (DRMG)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
800, boul. Chomedey, Tour A, Laval (Québec) H7V 3Y4
Téléphone : 450 978-2121, poste 2018
Courriel : drmg.laval@ssss.gouv.qc.ca

Dr Jacques Blais, chef du DRMG de Laval



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval
Québec

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1927-0151 Info-DRMG Laval (imprimé)
ISSN 1927-0151 Info-DRMG Laval (numérique)